Les BTS de l'enseignement agricole

BTSA Développement, animation des territoires ruraux (DATR)

À savoir

Le BTSA forme les étudiants à devenir des animateurs du développement en milieu rural. La formation est axée sur une bonne connaissance des acteurs du territoire, des réseaux et des politiques publiques mais aussi sur la gestion de projet, l'apprentissage de la gestion économique et humaine des structures impliquées dans l'offre de service en milieu rural ou dans les actions de développement.

L'étudiant apprend aussi à réaliser des diagnostics ciblés de territoire et formuler, à l'issu de ces études, des préconisations argumentées. Dans cette perspective, une partie des cours porte sur la communication professionnelle, les techniques d'animation, de médiation et de négociation. L'ensemble de ces connaissances doivent permettre au futur professionnel d'acquérir la méthodologie nécessaire pour concevoir et mettre en oeuvre un projet de service en territoire rural.

Le titulaire de ce BTSA peut être employé dans une collectivité territoriale ou une structure de prestation de services (syndicat, association, entreprise...) dans laquelle il travaillera comme animateur, responsable/organisateur d'événements, mais aussi conseiller en formation, en création d'entreprise, chargé d'insertion professionnelle.

Ses activités sont liées à l'animation et au développement des territoires ruraux et visent les usagers, les exploitations agricoles ou les entreprises rurales.

Les attendus de "Parcoursup"

- S'intéresser à la mise en oeuvre de projets de service, des études de faisabilité et d'opportunité.
- S'intéresser à la création et l'animation d'événements, à la construction de partenariats.
- S'intéresser à la gestion de structures de services.
- Disposer de compétences relationnelles, de capacité d'écoute, d'empathie, de recherche d'un consensus.
- Disposer de capacités de prise de décisions, d'organisation et d'autonomie.
- Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale pour communiquer et argumenter.
- Disposer de compétences collaboratives et d'animation d'équipe.

Les métiers

- Conseil en développement local :
  - conseil pour développer et structurer des activités de services,
  - conception et gestion de projets individuels et/ou collectifs de développement : touristiques, socioculturels et éducatifs ;
- Coordination de services centrés sur la personne (personnes âgées, petite enfance…) destinés à l'amélioration de la qualité de vie des populations rurales (loisirs, cadre de vie, culture…).

Les admissions

Le BTSA développement, animation des territoires ruraux est accessible à tout titulaire d'un baccalauréat : bac professionnel, bac technologique, bac général.

Accès sur dossier, via Parcoursup.

Les poursuites d'études

Le BTSA est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle.

Un bon dossier permet de poursuivre ses études en licence professionnelle dans les domaines tels que la conduite de projet en espace rural, le tourisme, l'animation locale.

Les diplômés bénéficient d'une reconnaissance partielle d'équivalence avec les diplômes d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS).

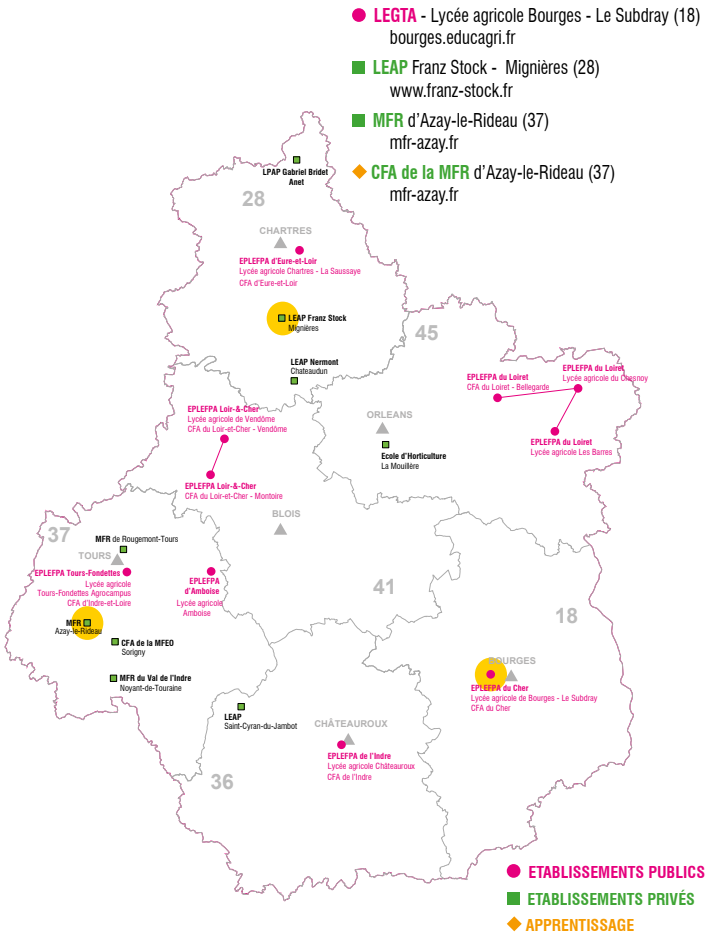

www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Post-bac/btsa-developpement-animation-des-territoires-ruraux

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
L'aventure du vivant
Centre-Val de Loire
www.regioncentre-valdeloire.fr
La Région Centre-Val de Loire un partenaire de l'information et de l'orientation
SPRO
Tous les métiers mixtes